

Publié le 11 février 2021

Inscriptions pour le prochain Réseau national des aménageurs (RNA) le jeudi 1er avril à Paris

Les inscriptions sont ouvertes pour la première journée du réseau national des aménageurs qui se tiendra le jeudi 1er avril à Paris en physique et en distanciel via une plateforme en ligne. Le cycle 2020-2021 aura pour thème « L'aménageur au coeur d'injonctions contradictoires, comment résoudre l'équation ? ». La 2ème journée du cycle s'intitule : « Des frontières qui s'estompent et se déplacent au sein de la chaîne de l'aménagement ».



L'aménageur est de plus en plus fortement confronté à des injonctions contradictoires, comment les dépasser ? Où s'exerce la compétence de l'aménagement, qui pilote les projets ? Comment exprimer et sécuriser la commande politique en faveur du projet et durablement ? **Il est désormais attendu une souplesse extrême dans l'évolution de la programmation** : comment gérer les impacts, jusqu'où cela peut-il aller ? Quels invariants tenir, qui le peut ? **Les risques s'amplifient, les déficits d'aménagement se creusent**, le séquençement des métiers de la chaîne s'estompe, jusqu'où l'intégration est-elle possible ou souhaitable ? **Comment gérer les transitions de la filière ?**

9h : Accueil café

9h30 – 9h45 : Ouverture par les co-présidents du RNA, Aude DEBREIL (directrice générale de l'EPA Sénart) et

Nicolas GRAVIT (directeur d'Eiffage aménagement).

9h45 – 10h : Actualités de la DHUP, par Jean-Baptiste BUTLEN, sous-directeur de l'aménagement durable.

10h – 10h45 – Séquence 1 : Qui pilote le projet urbain ? Comment exprimer la commande politique avec clarté et

la sécuriser ? Avec quels acteurs et quelle gouvernance ? Comment limiter les blocages sur le terrain et

sécuriser les projets sur la durée ?

Animateur témoin : Stephan MUZIKA, directeur général de Citivia.

Avec les témoignages de :

- Mirey SALMAN, directrice de projet GRANDALPE, Grenoble-Alpes Métropole ;
- Thibaud TIERCELET, directeur général de la SPLA Caen Presqu'île ;
- Oriane RAULET, cheffe de projet PPA et fonds friche, DHUP - sous-direction de l'aménagement durable.

10h45 - 11h45 - Séquence 2 : A quoi la programmation des projets urbains est-elle confrontée, avec quelles conséquences ? Comment l'aménageur les gère, notamment face à l'économie du projet, aux exigences environnementales et aux citoyens ?

Animatrice : Flore TRAUTMANN, le Sens de la ville.

Avec les témoignages de :

- **Soizic NUÉ, directrice du projet Via Silva, SEM Territoires ;**
- Christophe GARCIA, directeur de projet Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin de Dijon, Eiffage ;
- Benoit LEBEAU, directeur de l'aménagement, EPA Paris Saclay.

11h45 - 12h30 - Séquence 3 : Numérique : Quels apports, contraintes, voire menaces, pèsent sur la fabrication et le fonctionnement de la ville ? Où se situent les enjeux fondamentaux, les rapports de force ? Que peut faire l'aménageur dans ce contexte, à son échelle et aux côtés des collectivités ?

Animatrice : Isabelle BARAUD-SERFATY, Ibicity

Avec les témoignages de :

- **Jacques PRIOL, Civiteo, président de l'observatoire Data Publica ;**
- Rémi COSTANTINO, secrétaire général en charge du développement, de l'innovation et de l'international, EPA Euroméditerranée ;
- Xavier NEUSCHWANDER, président de la commission technique et innovation de la FNTP ;
- **Bernard SCHAER, président du projet national MINnD saison 2 (sous réserve).**

12h30 - 14h : Déjeuner

Programme de l'après-midi : 14h - 16h30

Trois groupes de travail se réuniront en simultanément pour approfondir le thème de la journée.

GT1 - Thème 2021 : Quels fondamentaux défendre en aménagement ?

Groupe piloté par **Anne Blondeau (DGA - Citallios) et Benoit Gerardin (Directeur Régional - Linkcity)**

Séance du 1^{er} avril : Vers un changement de paradigme pour les aménageurs ? De la primauté de l'usage à celle de la transition écologique ?

Aujourd'hui les acteurs de l'aménagement doivent prendre en compte de plus en plus de données, sur de nombreux domaines et gérer les contradictions qui en ressortent. L'aménageur est à la fois l'acteur du milieu (entre collectivité et opérateurs) et l'acteur du parti pris. **L'aménageur doit trancher face aux multiples injonctions, parfois contradictoires.** Ces dix dernières années, les acteurs se concentraient surtout sur les usages. **Aujourd'hui, l'aménageur fait face à un nombre de plus en plus important de données dans le domaine environnemental et ces dernières semblent prendre le pas sur les questions d'usage.** Assiste-t-on bien à un changement de paradigme ?

Se posent aussi des questions de compétences et de leviers mobilisables. Comment les aménageurs d'aujourd'hui gèrent-ils ces contraintes ? Quels leviers mobilisent-ils ? Quel impact sur les projets et sur les compétences ?

Avec les témoignages de :

- **Stéphane CAZE, Bordeaux Métropole ;**
- Frédéric GILLI, Grand Public ;
- **Clément MIGNET, directeur général SET ;**
- Alexandre BOUTON, Urban-Act (sous réserve).

GT2 - Thème 2021 : Quels renouvellements de la filière aménagement ?

Groupe piloté par Anne Fraisse (Europolia) et José-Michael Chenu (Vinci Développement Urbain et vice-président d'EGF BTP)

Séance du 1^{er} avril : Comment les nouveaux usages du numérique impactent-ils le projet urbain et la chaîne de l'aménagement ? Comment le numérique accompagne-t-il les changements en cours et répond-il aux besoins nouveaux ? **Comment la data est-elle utilisée dans les projets, avec quelles conséquences ?** Quelles adaptations et mutations cela suppose-t-il ? Selon quelles modalités ? En quoi la data peut-elle être mise au service des projets urbains ? Avec quelles limites ?

Avec les témoignages de :

- **Robin RIVATON, fondateur de Real Estech ;**
- Alexandre MUSSCHE, Vraiment Vraiment ;
- Alain JEAN, fondateur de Rézo pouce, solution de mobilité en territoire périurbain, en témoignage avec **Asmaa BOULAOUI, chargée de mission Mobilités Douces, Agglomération Creil Sud Oise ;**
- Julien ROCA, chef de projets Expérimentation et open innovation.

GT3 - Thème 2021 : Comment utiliser les cadres de travail coopératifs et juridiques ?

Groupe piloté par Camille Roccaserra (Responsable du département Aménagement - Fédération des EPL) et Romuald Prieur-Laurent (directeur juridique, UNAM)

Séance du 1^{er} avril : Aménager les centres-villes dévitalisés : quels systèmes d'acteurs pour faire ? quelles péréquations ? Quels sont les systèmes d'acteurs pour aménager aujourd'hui et demain les cœurs de ville et de bourg en déshérence ? Quels sont les nouveaux acteurs ? Quels maillons de la chaîne de l'aménagement manquent pour sortir des projets de centre-ville ? Comment l'expliquer ? **Quels projets d'aménagement sont réalisés selon le contexte**

territorial ? Selon quelles répartitions des risques, des coûts, des gains ? Des péréquations entre sites, entre opérations, entre acteurs sont-elles mises en œuvre aujourd’hui ou à trouver pour demain ?

Avec les témoignages de :

- **Claire BUAT, chef de projet Action Cœur de Ville, communauté d’agglomération Pau Béarn Pyrénées ;**
- Samuel COPPEL, directeur de l’aménagement et du renouvellement urbain, OPH Drôme Aménagement Habitat ;
- Alexandre BORN, directeur général, Foncière Belleilles ;
- **Rollon MOUCHEL-BLAISOT, directeur du programme Action Cœur de ville, ANCT ;**
- Michel-Francois DELANNOY, directeur des programmes nationaux Cœurs de Ville & Petites Villes de Demain, Banque des territoires (sous réserve).

Cliquez [ici](#) pour vous inscrire (jusqu’au 15 mars).

À télécharger

- [Programme RNA 1er avril 2021 VF](#)

Par Camille ROCCASERRA